

11 | 2020

INTERFRANCOPHONIES

Revue des littératures et cultures d'expression française



Survivances, modernité et écriture dans la littérature francophone

Alioune Dieng et Anna Paola Soncini Fratta (éds.)

Table des matières

« Les enjeux de pouvoir dans la représentation de la polygamie », Alioune DIENG, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal, p. 1-19

« La polygamie selon les femmes instruites du Sénégal », Halima DIALLO, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal, p. 21-34

« Société, polygamie et fabrication du littéraire dans *Une si longue lettre* de Mariama Bâ », Alioune DIANE, Université Cheikh A. Diop de Dakar, Sénégal, p. 35-56

« Restaurer l'équilibre en l'Homme et au sein des sociétés modernes : Friedrich Schiller et Bernard Dadié pour éclairer la question », Léon Charles N'CHO, Université Alassane Ouattara, Abidjan, RCI, p. 57-72

« Lieu de mémoire familiale leclézienne », Jean Marie GAUDOUH KOUAKOU, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan, RCI, p. 73-89

« L'intrusion de la nouvelle dans *les Gommès* d'Alain Robbe-Grillet et dans *Monnè, outrages et défis* d'Ahmadou Kourouma », Augustin COLY, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal, p. 91-104

« Le relateur *ET* : de son fonctionnement syntaxique à son capital pragmatique dans *Le Pleurer-rire* (Henri Lopes) », Youssouf DIAWARA, Université Alassane Ouattara, Abidjan, RCI, p. 105-119



Interfrancophonies, revue des littératures et des cultures d'expression française, souhaite contribuer au développement des rapports culturels entre les pays francophones et les écrivains qui, à titre individuel, ont choisi le français comme langue d'écriture et de communication. Née de l'idée de Ruggero Campagnoli, en 2003, et dirigée par Anna Paola Soncini Fratta, *Interfrancophonies* espère – sans exclure une perspective comparatiste, et sans se référer à un quelconque « modèle », linguistique, politique ou économique, colonial ou postcolonial – contribuer à la définition et à l'illustration de l'identité, des problèmes et des interrogations de chacun.

Grâce à une tradition solide de travail en commun et au renouvellement de son comité scientifique international, *Interfrancophonies* confirme avec cette “nouvelle série” une mission déjà entamée il y a plus d'une décennie ; elle met ainsi à la disposition des chercheurs et des curieux, à travers son nouveau site en libre accès et dans le respect des standards scientifiques internationaux, un organe fondamental de recherche qui se veut aussi un espace de dialogue.

Interfrancophonies paraît une fois par an avec un numéro thématique. Les articles proposés sont évalués en double blind peer review ; n'hésitez pas à consulter la page Consignes aux auteurs ou à écrire à la Rédaction pour tout renseignement supplémentaire.

Directrice

Anna Paola SONCINI FRATTA (Alma Mater Studiorum – Università di Bologna)

Vice-Directrice

Paola PUCCINI (Alma Mater Studiorum – Università di Bologna)

Comité de direction

Alessandro COSTANTINI (Università Ca' Foscari – Venezia)

Cristina SCHIAVONE (Università di Macerata)

Anna ZOPPELLARI (Università degli Studi di Trieste)

Francesca TODESCO (Università degli Studi di Udine)

Comité de rédaction

Fernando FUNARI – Rédacteur en chef (Università degli Studi di Firenze)

Myriam VIEN (Alma Mater Studiorum – Università di Bologna)

Benedetta DE BONIS (Alma Mater Studiorum – Università di Bologna)

Agnieszka KOCIK (Uniwersytet Jagiellonski W Krakowie)

Conseil scientifique international

Michel BENIAMINO

André-Patient BOKIBA

Ahmed CHENIKI

Yves CHEMLA

Jean François DURAND

Gilles DUPUIS

Georges FRERIS

Jean JONASSAINT

Marc QUAGHEBEUR

Patricia GODBOUT

Antoine TSHITUNGU KONGOLO

Molly LYNCH

Éric LYSØE

Daouda MAR

Falilou NDIAYE

Srilata RAVI

Vidya VENCATESAN

Mentions légales

© Interfrancophonies 2003 - ISSN 2038-5943

Registré auprès du Tribunal de Bologne n. 7674

Site Web : <http://www.interfrancophonies.org/>

Web master : Matteo Mascellani | Responsabile editoriale: Eleonora Marzi | Grafica e Logo: Elena Ceccato

Avant-propos

ALIOUNE DIENG ET ANNA SONCINI FRATTA

DE NOS JOURS, LES SURVIVANCES sont noyées dans la longue liste des tares attribuées à la tradition et aux idéologies rétrogrades, radicales et menaçantes. Parmi elles, figure la polygamie. Elle est ainsi dénoncée comme étant un système d'oppression, voire une forme d'esclavage opposée aux droits, à l'émancipation et à l'épanouissement de la femme dans les sociétés musulmanes et africaines, avec des conséquences économiques, sociales et démographiques catastrophiques.

Se développent alors deux types de discours ; l'un cherchant à légitimer la polygamie et l'autre la rejetant¹. À ce propos, la littérature scientifique sur la question fait l'économie du dilemme que crée cette pratique par son opposition à la monogamie, d'une part, au modernisme, d'autre part. Cette lecture a pour soubassement un choc des cultures, voire des civilisations. Contrairement à certaines thèses défendues, ni la Bible ni la Torah n'ont permis à la femme occidentale d'obtenir plus de droit que la femme musulmane. Mais cela serait une exigence du monde moderne, une demande concrète de la société d'aujourd'hui². Le réquisitoire contre la polygamie repose donc sur deux points essentiels : l'absence de liberté décisionnelle de la femme et l'inégalité entre hommes et femmes. Or il se trouve que la polygamie persiste surtout dans les pays subsahariens et arabo-musulmans, en plus d'être l'apanage d'intellectuels qui occupent parfois de hauts postes de responsabilité.

Par ailleurs, la mondialisation impose un autre regard sur les rapports entre les différentes cultures du globe, car elle a créé un déséquilibre politique, économique, voire culturel. Elle appelle un autre type d'engagement artistique, une autre conception de la littérature. De ce point de vue, l'écriture de la modernité peut être

¹ Isabelle Gillette, *La polygamie et l'excision dans l'immigration africaine en France analysées sous l'angle de la souffrance sociale des femmes*, Presses Universitaires du Septentrion, 1998, p. 182-197.

² Ghassan Aschan, *Mariage, polygamie et répudiation en islam : justification des auteurs arabo-musulmans contemporains*, Paris, L'Harmattan, 1988.

repensée comme la nécessité de restaurer un vide, de combler un manque. Il faut donc donner un nouveau souffle à l'interculturalité à travers la littérature.

Cette perspective remet au goût du jour la question de la mémoire et sa prise en compte par l'écriture. La mémoire est le lieu des souvenirs, des racines du groupe, des repères culturels de la famille. Cependant, la rencontre des cultures a rendu problématique la référence à la mémoire et aux origines. Elle place l'exilé dans la situation inconfortable de l'*heimatlos* qui a perdu aussi ses valeurs, ses références culturelles.

L'objectif général de ce numéro de la revue *Interfrancophonies* est donc de centrer la réflexion sur la représentation littéraire des survivances face aux exigences de la modernité. Il s'agira d'examiner la praticabilité de l'authentique mais aussi la revendication de l'homme singulier, dans sa quête du bonheur et de ses origines, « interpellé par la réalité imprévue », et devant rendre compte sans détour « de son rapport au monde³ ». L'attachement à l'authentique et à l'insolite peut aussi se justifier par l'ancrage de l'individu aux valeurs communautaires, considérées comme un code spécifique et relatif d'un territoire à un autre, mais aussi comme un renouvellement de l'esthétique des genres littéraires.

ALIOUNE DIENG ET ANNA PAOLA SONCINI FRATTA

³ Denis Müller, *Les Éthiques de responsabilité dans un monde fragile*, Saint-Laurent/Québec, Fides, Lohor et fides, 1998, p. 15.

BIBLIOGRAPHIE

- ASCHAN Ghassan, *Mariage, polygamie et répudiation en islam : justification des auteurs arabo-musulmans contemporains*, Paris, L'Harmattan, 1988.
- BA Awa, *Polygamie : la douleur des femmes*, Paris, Publibook, 2014.
- BEAMAN Lori G., Huguette Bourgeois, « Doit-on criminaliser la polygamie au nom de la protection des droits des femmes ? », dans *Rapports sociaux de sexe/genre et droit : repenser le droit*, Louis Langevin (dir.), Paris, Archives contemporaines, 2008, pp. 149-164.
- BRY Françoise de, Jean-Marie Peretti, Jacques Igalens, *Éthique et responsabilité sociale - 78 experts témoignent : Mélanges en l'honneur de Michel Joras*, Caen, Éditions EMS, 2010.
- COMPAGNON Antoine, *Les Cinq paradoxes de la modernité*, Paris, Seuil, 1990.
- GILLETTE Isabelle, *La polygamie et l'excision dans l'immigration africaine en France analysées sous l'angle de la souffrance sociale des femmes*, Presses Universitaires du Septentrion, 1998.
- JOHEIR Hussein Moussa, *Polygamie et condition de la femme dans l'islam*, Dakar/Abidjan/Lomé, NEA, 1983.
- KLISSOU Pierre, *La Polygamie au Bénin : une approche régionale des tendances et des déterminants*, Louvain-La-Neuve, Academia-Bruylant ; Paris, L'Harmattan, 1995.
- MÜLLER Denis, *Les Éthiques de responsabilité dans un monde fragile*, Saint-Laurent/Québec, Fides, L'obor et fides, 1998.
- NIVE Tahir de la, *Jihad et polygamie : voies sacrées de l'islam*, Coulommiers, Dualpha, 2009.
- ONANA Godefroy Noah, *Tradition et modernité, quel modèle pour l'Afrique ? Une étude du concept tradition dans ses rapports avec la modernité des Lumières jusqu'à l'époque contemporaine*, Thèse de Philosophie, Université Paris-Est, 2012.
- RICOEUR Paul, Jean Halpérin, *Éthique et responsabilité*, Neuchâtel, Éd. Baconnière, 1994.
- SAWADOGO Alfred Yambangba, *La polygamie en question*, Paris, L'Harmattan, 2006.
- SILVERMAN Hugh, « Le Postmodernisme comme Modernité « Fin De Siècle » (ou : Le postmodernisme aux fins de l'« in-différence ») », Presses Universitaires de France | « Revue de métaphysique et de morale » 2001/4 n° 32, p. 483-494.
- SIMON René, *Éthique de la responsabilité*, Paris, Éditions du Cerf, 1993.